

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027

ACCUEILLIR CHACUN DANS UN
ESPRIT ET UNE VOLONTÉ
D'OUVERTURE À L'AUTRE



Le projet d'établissement est un document utile à la communication interne et externe de l'école, et est en lien avec celui de l'enseignement catholique. Il est établi pour une durée déterminée et présente les différentes lignes d'actions de l'établissement.

L'actualisation du projet diocésain promulgué en 2022 ¹ et la politique d'inclusion publiée par l'Education nationale en septembre 2022 ² sont au cœur du projet d'établissement de l'école Saint Joseph de Gentilly.



« Lorsqu'on accueille l'autre de tout cœur, on lui permet d'être lui-même tout en lui offrant la possibilité d'un nouveau développement. (...) Nous avons besoin de communiquer, de découvrir les richesses de chacun, de valoriser ce qui nous unit et de regarder les différences comme des possibilités de croissance dans le respect de tous. Un dialogue patient et confiant est nécessaire. »

Fratelli tutti. Pape François.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE



L'école Saint Joseph de Gentilly est un établissement catholique d'enseignement fondé en 1895 sous tutelle diocésaine. Etant associée avec l'Etat par contrat, l'école Saint Joseph respecte les instructions officielles.

Une école privée catholique est gérée par un organisme de gestion, l'OGEC (une association loi 1901 à but non lucratif).

Le chef d'établissement est nommé par le directeur diocésain et reçoit une mission de l'Evêque. Les professeurs des écoles sont rémunérés par l'Education nationale et le personnel OGEC (chef d'établissement, professeur d'EPS, ASEM, assistante de direction, surveillants, personnel de cantine) est lié à l'école par contrat de droit privé.

L'école Saint Joseph est une structure familiale à taille humaine proposant une classe par niveau. Elle se caractérise par une vraie mixité sociale, religieuse et culturelle. L'essence même de l'école repose sur l'accompagnement de chaque enfant vers une éducation intégrale avec confiance, espérance et bienveillance.

Nous tenons à garantir un cadre de vie agréable à nos élèves en entretenant régulièrement les locaux et en investissant dans de nouveaux aménagements, notamment la peinture de salles tous les étés et la mise en conformité avec la loi « Handicap » de 2005 dans le cadre du dispositif Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

L'école est équipée d'une salle informatique, de deux bibliothèques (maternelle et élémentaire), d'une salle polyvalente (motricité, garderie ...) et d'une salle dédiée à la pratique des arts. Six classes sont équipées d'un TNI (tableau numérique interactif). Par ailleurs, l'école a enrichi sa communication externe grâce à un site WEB et à la mise en place d'Ecoledirecte (outil de communication numérique entre les familles et l'école).

2 - FAIRE GRANDIR ET TRANSMETTRE



L'enfant est vu comme un être en devenir. Il est mis en projet de réussite tout au long de sa scolarité dans l'établissement.

Les pratiques pédagogiques s'adaptent aux besoins de chaque élève afin qu'il progresse :

- Une enseignante spécialisée aide à identifier les besoins des élèves et les accompagne dans leur parcours. Elle prend en charge certains élèves dans un espace dédié par petits groupes ou directement en classe en co-animation avec l'enseignante.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont organisées par les professeurs lors de séances en petits groupes pour pallier les difficultés ponctuelles.

- Les professeurs travaillent en équipe et se réunissent régulièrement pour l'élaboration des projets de l'école, le suivi des élèves, les réflexions pédagogiques, les projets pastoraux.
- Les élèves sont responsabilisés, les membres de l'équipe les guident également vers l'acquisition de leur autonomie.
- Un bilan entre les professeurs et les familles est proposé 2 fois par an : fin janvier et fin juin.
- Un conseil d'enfants se réunit autour du chef d'établissement 2 à 3 fois par an. Il permet d'aborder des thématiques propres au quotidien des élèves.
- Une fois par semaine, un professeur d'EPS organise des séances de sport avec chaque classe.
- Des sorties pédagogiques et des voyages scolaires sont régulièrement organisés.
- Lieu de formation, l'école Saint Joseph accueille régulièrement des stagiaires et des apprentis.

3 - ACCUEILLIR CHACUN DANS UN ESPRIT ET UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE À L'AUTRE



Nous cherchons à vivre les valeurs chrétiennes (partage, respect, amour du prochain, entraide, pardon ...) au quotidien comme un chemin de croissance.

- L'école Saint-Joseph est une école où l'on parle de Dieu, où l'on peut trouver des valeurs communes aux grandes religions. Ainsi, la connaissance et la compréhension de l'autre nous permettent de mieux nous accepter.
- La spiritualité de chacun est respectée.
- En tant qu'établissement catholique, nous vivons quatre célébrations au cours de l'année pour toute l'école (élèves, professeurs, personnel, familles). Elles se déroulent dans l'église Saint Saturnin avec le prêtre référent de la paroisse. Les familles sont invitées à partager ces temps festifs.
- Des actions humanitaires sont organisées au sein de l'école (bol de riz, Journée bleue, collectes solidaires).

4 - METTRE EN LIEN ET VIVRE ENSEMBLE



Chacun des membres de la communauté éducative a sa place au sein de l'établissement. Ils œuvrent ensemble à son bon fonctionnement.*

- Chaque famille est accueillie par le chef d'établissement avec son enfant pour un rendez-vous d'inscription au cours duquel leur sont présentés l'école et son projet.
- L'association de parents d'élèves (APEL Saint Joseph) travaille en partenariat avec l'équipe éducative pour proposer des temps festifs tout au long de l'année. Toutes les familles adhèrent à l'APEL et tous les parents qui le souhaitent peuvent s'y investir. L'APEL est distinguée régulièrement par des prix pour ses projets.
- Les familles peuvent ponctuellement être invitées à participer à la vie de l'école.
- Tous les membres de l'équipe éducative portent la même vigilance et la même bienveillance à l'égard des élèves, et s'engagent à assurer la sécurité physique et psychologique des enfants.

* Professeurs - Personnels OGE C - Elèves - Familles - Membres du CA de l'APEL - Membres du conseil d'administration Association OGE C de l'Ecole Saint Joseph - Intervenants - Partenaires extérieurs

- La communication entre chaque membre de la communauté éducative est un point majeur et implique une confiance nécessaire.
 - De nombreux temps de rencontres sont proposés au cours de l'année scolaire
 - ▶ Réunions de rentrée scolaire
 - ▶ Assemblée générale de l'APEL
 - ▶ Goûter d'automne, goûter de Noël, marché de Noël, Carnaval, fête de l'école, kermesse
 - ▶ Bilan familles/professeurs en janvier et en juin
 - ▶ Réunion familles CM1/collèges
 - Nous avons à cœur de rester acteur au sein de la ville de Gentilly : engagement dans le conseil municipal des enfants, partenariat avec lamédiathèque, participation au permis piéton, au permis cycliste et aux activités sportives proposées par la ville, ...
 - Notre communauté éducative vit en lien avec la paroisse Saint-Saturnin, dans le respect des missions de chacune.
-

Ce projet d'établissement est le fruit d'une concertation de professeurs, de personnel de l'école, de parents et d'élèves lors de plusieurs conseils d'établissement.

Il met en lumière l'éducation intégrale de la personne qui sous-tend un accueil de l'élève comme un être à part entière au sein d'un environnement adapté, bienveillant et enrichissant, pour former « (...) des personnalités autonomes et responsables (...) » (définition proposée par l'enseignement catholique).

« Les éducateurs (...) sont appelés à être conscients que leur responsabilité regarde les dimensions morales, spirituelles et sociales de la personne. »

Fratelli tutti. Pape François.



**Ce projet d'établissement a été validé
par le conseil de tutelle diocésain
en décembre 2023.**

Ecole Saint Joseph
9 rue Victor Hugo 94250 Gentilly
Tél : 01 45 46 62 38
Email : saintjosephgentilly@free.fr